

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR UNE INITIATIVE (sans analyse d'impact)

INTITULE DE L'INITIATIVE	Stratégie de l'UE en matière de drogue et plan d'action de l'UE contre le trafic de drogue
DG CHEFFE DE FILE – UNITE RESPONSABLE	Direction générale de la migration et des affaires intérieures – Criminalité organisée & drogues
TYPE PROBABLE D'INITIATIVE	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil
CALENDRIER INDICATIF	T4-2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	Politique en matière de drogue – Commission européenne
<p><i>Le présent document est publié à titre purement informatif. Il ne préjuge pas de la décision finale de la Commission quant à la poursuite de cette initiative ou à son contenu final. Tous les éléments de l'initiative décrits dans le présent document, y compris son calendrier, sont susceptibles d'être modifiés.</i></p>	

A. Contexte politique, définition du problème et analyse de la subsidiarité

Contexte politique

L'UE est aux prises avec un paysage de la drogue d'une complexité et d'un dynamisme croissants, marqué par la disponibilité élevée et la grande diversité des drogues illicites qui emportent, pour la société, des conséquences graves sur les plans sanitaire, socio-économique, environnemental et sécuritaire, comme l'indique le [rapport européen sur les drogues 2025](#). Dans l'UE, le nombre de décès dus à la drogue ne cesse de croître, tandis que l'apparition de nouvelles drogues de synthèse puissantes, dont les opioïdes de synthèse, et l'évolution des modes de consommation de drogues augmentent le risque potentiel de surdose mortelle. De plus en plus répandues dans l'UE, la violence et la corruption liées aux marchés de la drogue suscitent des préoccupations de sécurité publique quant aux niveaux élevés de délinquance juvénile et aux effets néfastes sur la qualité de vie. Il ressort de l'[évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée dans l'Union européenne 2025](#) (SOCTA UE 2025) que le trafic de drogue à destination, en provenance et au sein de l'UE devrait, dans les années à venir, demeurer une menace majeure pour la sécurité intérieure de l'UE. Le trafic de drogue est la principale source de profits illicites réalisés par les réseaux criminels, lesquels adaptent sans cesse leurs méthodes et leurs techniques de production en se servant des nouvelles technologies, des structures juridiques et des plateformes en ligne.

Comme mentionné dans la nouvelle [stratégie européenne de sécurité intérieure ProtectEU](#), d'ici la fin de 2025, la Commission proposera une nouvelle stratégie de l'UE en matière de drogue, complète et équilibrée, élaborée en étroite collaboration avec les États membres. Cette stratégie sera complétée par un plan d'action de l'UE consacré à la lutte contre le trafic de drogue en vue de désorganiser les filières et de mettre à mal les modèles économiques. Ce nouveau cadre de l'UE en matière de drogue définira, dans leurs grandes lignes, les domaines et actions prioritaires afin d'orienter la politique de l'UE sur cette question, y compris sa dimension extérieure.

La nouvelle stratégie de l'UE en matière de drogue fera fond sur les conclusions de l'[évaluation de la stratégie et du plan d'action de l'UE en matière de drogue \(2021-2025\) effectuée par la Commission](#), sur les discussions avec les États membres au travers du [groupe horizontal «Droque» \(GHD\) du Conseil](#), et sur les discussions consacrées à cette thématique avec les autorités nationales compétentes et avec la société civile, y compris le [Forum de la société civile sur la drogue](#). Elle présentera un ensemble équilibré et intégré de priorités visant à renforcer l'état de préparation de l'UE, à promouvoir des sociétés saines et résilientes ainsi qu'à assurer la sûreté et la sécurité des personnes et des collectivités. En complément de cette stratégie, un plan d'action spécial définira les grands domaines prioritaires de l'action de lutte de l'UE contre le trafic de drogue et contre les réseaux criminels qui en sont à l'origine.

Problème que l'initiative vise à résoudre

La [stratégie de l'UE en matière de drogue \(2021-2025\)](#) et le [plan d'action de l'UE en matière de drogue \(2021-2025\)](#) offraient un cadre quinquennal équilibré et complet destiné à guider la politique et les priorités politiques en matière de drogue aux niveaux européen, national et international. Ce cadre se caractérisait par trois grands objectifs principaux (réduction de l'offre de drogue; réduction de la demande de drogue; lutte contre les dommages liés à la drogue) auxquels s'ajoutaient trois thèmes transversaux (coopération internationale; recherche, innovation et prospective, et coordination, gouvernance et mise en œuvre). En octobre 2023, la Commission a adopté la [feuille de route de l'UE en matière de lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée](#) afin de renforcer l'action de l'UE contre la menace croissante que représentent ces deux fléaux.

Malgré les nombreuses avancées introduites par le cadre actuel en matière de drogue, l'évaluation par la Commission de la stratégie de l'UE en matière de drogue (2021-2025) et du plan d'action y afférent a révélé une aggravation, ces cinq dernières années, du paysage de la drogue dans l'UE à plusieurs égards. Elle souligne notamment l'infiltration criminelle accrue, tandis que des quantités record de drogues sont saisies dans les ports et que les criminels continuent de s'adapter, employant de nouvelles méthodes de trafic, exploitant les évolutions de l'IA pour optimiser leurs opérations et utilisant la corruption et la violence comme un service, c'est-à-dire en déléguant à des prestataires de services criminels la perpétration d'actes de violence. Les producteurs et trafiquants de drogue européens entretiennent, en outre, des liens étroits avec les réseaux criminels internationaux, en particulier ceux d'Amérique latine. Parallèlement, les risques sanitaires et sociaux inhérents à la consommation de drogue s'accroissent au fur et à mesure qu'apparaissent des habitudes de polyconsommation complexe donnant souvent lieu à des combinaisons de substances aux effets décuplés. Ces combinaisons de substances, qui majorent le risque de décès dus à la drogue et aggravent les problèmes de santé mentale, posent de nouveaux défis aux services ayant vocation à réduire la demande de drogue et les dommages liés à celle-ci. La consommation de cocaïne est en hausse, y compris parmi les personnes vulnérables, tandis que de nouveaux opioïdes de synthèse puissants tels que les nitazènes présentent de graves risques pour la santé et sont susceptibles de provoquer des épidémies de surdose dans l'UE.

Base de l'action de l'Union (base juridique et analyse de la subsidiarité)

Base juridique

S.O. – initiative non législative

Nécessité pratique d'une action de l'Union

D'une complexité intrinsèque, la politique en matière de drogue fait intervenir les politiques sécuritaire, sanitaire et socio-économique. Elle nécessite une coordination aux niveaux régional, national et international. Depuis longtemps, l'UE aborde la politique en matière de drogue en suivant une approche fondée sur des données probantes. Conciliant les approches de l'offre de drogue, de la demande de drogue et de réduction des dommages, elle est centrée sur la préservation des droits de l'homme. Une stratégie en matière de drogue à l'échelle de l'UE sera donc porteuse d'une forte valeur ajoutée pour ce qui est de relever les défis liés à la drogue. Elle favorisera une approche européenne commune de la politique en matière de drogue, orientera les stratégies nationales sur le sujet et encouragera l'UE à parler d'une seule voix sur la scène internationale, ce qui lui permettra d'obtenir des résultats auxquels les différents États membres agissant seuls ne pourraient pas parvenir.

Dans son évaluation de la stratégie et du plan d'action de l'UE en matière de drogue (2021-2025), la Commission a notamment constaté la nécessité qu'il y avait à définir des objectifs réalisables à l'échelle de l'UE moyennant des politiques capables de s'adapter à l'évolution des tendances des marchés de la drogue. S'appuyant sur les bonnes pratiques évoquées dans la feuille de route de l'UE en matière de lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée, l'action à l'échelle de l'UE est jugée nécessaire pour combattre la criminalité organisée liée à la drogue, désorganiser les activités des réseaux sous-jacents et s'attaquer aux méthodes que ces derniers utilisent pour infiltrer l'économie et la société de l'UE. Dans le cadre de son action, l'UE devrait examiner plus avant la coopération entre les secteurs privé et public de même que promouvoir le renforcement de la coopération internationale et de la coopération interservices.

B. Objectif de l'initiative et moyens de l'atteindre

L'initiative devrait aboutir à un cadre stratégique équilibré, intégré et adaptatif permettant de relever les défis du paysage de la drogue dans l'UE; ce cadre comprendra une dimension extérieure qui traitera du caractère mondial du phénomène de la drogue. Ce cadre présentera une stratégie globale en matière de drogue en vue d'améliorer l'état de préparation de l'UE, d'exploiter les mesures fondées sur des données probantes prises à l'égard de la

consommation de drogues illicites et en faveur de la réduction des dommages ainsi que de renforcer la sécurité intérieure de l'UE, en protégeant la société contre le trafic de drogue.

Cette stratégie, qui reposera sur les nombreuses réalisations de l'UE et des États membres dans ce domaine d'action, proposera des moyens permettant à l'une et aux autres de continuer à tirer parti de ces réalisations par des initiatives et des actions opérationnelles. Elle visera également à intégrer le concept de «préparation» dans la politique et l'action de l'UE en matière de drogue, l'accent étant mis sur la capacité à anticiper et à prévenir les menaces et les risques que les marchés des drogues illicites font peser sur la sécurité et la santé dans l'UE, ainsi qu'à y parer.

La stratégie insistera sur la nécessité de réduire les préjudices individuels ainsi que les dommages sociaux et environnementaux, aux fins d'une société saine et résiliente. Il s'agira notamment d'assurer la disponibilité et l'accessibilité de contre-mesures médicales pour gérer efficacement les cas de surdose et les épidémies potentielles. La stratégie renforcera l'approche sanitaire en promouvant les traitements fondés sur des données probantes et en s'attaquant aux comportements à risque et aux problèmes de santé mentale. Elle encouragera l'engagement de proximité, par l'adoption d'une approche englobant l'ensemble de la société, dans le but ultime de réduire tant la consommation des drogues illicites que l'accès à celles-ci. Elle contribuera à l'engagement de l'UE dans la protection de sa sécurité intérieure contre le trafic de drogue et contre les réseaux criminels organisés qui en sont à l'origine. Elle permettra à l'UE et aux États membres de concentrer leurs efforts sur la désorganisation des filières des trafiquants de drogue et des méthodes de trafic, sur la détection et le démantèlement de la production des drogues illicites, dont les drogues de synthèse et leurs précurseurs, et sur la réduction des dommages sociétaux résultant de ces activités, en particulier la violence, le recrutement de jeunes et la criminalité environnementale.

La lutte contre le trafic de drogue nécessite une coopération opérationnelle, des réactions adaptatives et des objectifs quantifiables qui puissent être coordonnés à l'échelle de l'UE avec la participation des agences de l'UE, des États membres et des acteurs privés. Elle exige également une coopération accrue avec les partenaires internationaux. C'est la raison pour laquelle la stratégie sera complétée par un plan d'action de l'UE contre le trafic de drogue, axé sur le renforcement de la coopération et de l'échange d'informations entre autorités répressives, douanières et judiciaires. Ce plan d'action proposera certaines mesures visant à démanteler les itinéraires de trafic par voies maritime, terrestre et aérienne et les sites de production des drogues de synthèse ainsi qu'à remédier aux effets sociétaux préjudiciables causés par le trafic de drogue et la violence qui y est associée.

Incidences probables

La stratégie de l'UE en matière de drogue orientera les priorités stratégiques de l'UE et des États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'UE dans ce domaine. Elle promouvra la santé et la sécurité publiques, en prévoyant des mesures concrètes visant à améliorer l'état de préparation, à renforcer les systèmes de prévention sanitaire nationaux et les actions de réduction des dommages et à favoriser des environnements sécurisés et sûrs. La stratégie n'inclura pas de modifications de la législation en vigueur ni de propositions de législation nouvelle.

Quant au plan d'action contre le trafic de drogue, il dotera les institutions publiques, les autorités répressives et douanières, le pouvoir judiciaire ainsi que d'autres organisations publiques et privées des outils leur permettant de prévenir les menaces que les réseaux criminels impliqués dans le trafic de drogue font peser sur la sécurité, de s'en prémunir et d'y réagir. Il favorisera le soutien aux autorités répressives et judiciaires dans le cadre des enquêtes et des poursuites relatives à la grande criminalité organisée liée à la drogue.

S'il est mis en œuvre, ce nouveau cadre en matière de drogue devrait avoir une incidence importante sur les différentes parties prenantes. Les autorités répressives et judiciaires des États membres pourraient bénéficier d'une meilleure coopération, d'un meilleur partage des données et des informations et d'un échange plus efficace de bonnes pratiques, ainsi que d'opérations conjointes. Les services de traitement et de prévention pourraient également se voir renforcés et bénéficier d'un plus grand soutien, de la participation et de la formation des populations locales ainsi que de l'échange de bonnes pratiques entre les praticiens, la société civile et la collectivité, tout comme d'un accroissement de la recherche et de l'innovation.

L'initiative contribuera à la réalisation des [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'Organisation des Nations unies](#), dont ceux intitulés «bonne santé et bien-être» (ODD 3) et «paix, justice et institutions efficaces» (ODD 16), dans la mesure où elle vise à accroître la sécurité des personnes et à défendre l'état de droit, dans le strict respect des droits fondamentaux.

Suivi futur

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de drogue et du plan d'action y afférent ainsi que l'efficacité de l'une et de l'autre feront l'objet d'un suivi fondé sur les mesures d'évaluation proposées.

C. Amélioration de la réglementation

Analyse d'impact

Initiative non législative, la stratégie et le plan d'action proposés définiront des objectifs d'action généraux. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une analyse d'impact à ce stade.

Stratégie de consultation

En publiant le présent appel à contributions sur le portail «Donnez votre avis», la Commission invite les parties prenantes publiques et privées, tant au sein de l'UE qu'au-delà, à donner leur avis sur les défis que pose l'élaboration de la stratégie de l'UE en matière de drogue et du plan d'action de l'UE contre le trafic de drogue et sur les modalités envisageables à cette fin, ainsi qu'à y apporter leur contribution. L'initiative fera également le point sur les constatations figurant dans les études et les rapports ainsi que sur les progrès accomplis au regard des documents stratégiques antérieurs de l'UE sur la politique en matière de drogue.

Cette consultation a pour objectif de recueillir des informations, des analyses d'experts et des points de vue auprès de toutes les parties intéressées, dont:

- les citoyens de l'UE;
- les agences de l'UE;
- les ressortissants de pays tiers;
- les organisations de la société civile,
- les organisations internationales;
- les autorités douanières, judiciaires et répressives;
- le secteur privé;
- les experts en questions sanitaires et sociales.

Le public et les parties prenantes ont déjà été consultés à la faveur de l'évaluation de la stratégie de l'UE en matière de drogue et du plan d'action y afférent (2021-2025). Il sera également tenu compte des résultats de cette consultation lors de l'élaboration du nouveau cadre en matière de drogue. D'autres consultations ciblées seront menées auprès des organes et organismes de l'UE, tels qu'Europol, Eurojust, Frontex et l'Agence de l'Union européenne sur les drogues, du Forum de la société civile sur la drogue et d'experts nationaux, moyennant des ateliers et réunions spécialement organisés.